



DECISION N° 2015-08 PORTANT COMPOSITION DU COMITE NATIONAL D'ÉVALUATION DE L'AGENCE ERASMUS + FRANCE JEUNESSE & SPORT

Le directeur de l'INJEP,

Vu les articles relatifs 3.6.2 et 3.6.7 à la procédure d'attribution des subventions du Guide européen 2014 pour les Agences Nationales pour la gestion du programme Erasmus+

Vu le Guide européen 2015 pour les évaluateurs sur l'évaluation qualitative du 24/02/2015

Vu la partie C du Guide du Programme Erasmus+ du 01/11/2014

Vu la version 2015 des lignes directives pour les Agences Nationales sur l'évaluation qualitative des actions d'Erasmus+

Décide :

Article 1^{er} :

Sont nommés membres permanents du Comité National d'Évaluation (CNE) avec voix délibérative :

- Le directeur de l'Agence Erasmus + France Education & Formation ou son représentant
- La directrice de l'Agence du Service Civique ou son représentant
- La responsable du service audits et procédures ou son représentant de l'Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport
- Le responsable du pôle formation ou son représentant de l'Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport

Article 2 :

Sont représentés au CNE à titre consultatif ou en tant qu'observateur :

- Le Directeur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative ou son représentant



INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE



Etablissement public sous tutelle de la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports

Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport

95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13 - France Tél. : 01 70 98 93 69 – www.erasmusplus-jeunesse.fr

Siret : 197 830 383 000 26

- Pour l'Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport,
Le chargé de la gestion et de l'animation du réseau des experts, secrétaire de séance
La coordinatrice du pôle Echanges de jeunes Mobilité/partenariats ou son représentant
La coordinatrice du pôle Service Volontaire Européen ou son représentant

Article 3 :

Le CNE est présidé par la responsable du service audits et procédures et le secrétariat est assuré par la personne en charge de la gestion et de l'animation du réseau des experts

Fait à Paris, le 27 mars 2015

Le Directeur de l'INJEP,
Par intérim

Jean-Marc SIRY

Le directeur de l'INJEP
par intérim



Jean-Marc SIRY